

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

AIDÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATION

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à L. J. DEMERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

SOMMAIRE :—Avis.—Conférence d'instituteurs.—ACTES OFFICIELS : Nominations de commissaires et de syndics d'écoles, etc.—PÉDAGOGIE : Congrès scolaire.—Troisième congrès pédagogique des instituteurs français des comtés de Prescott Russell.—Recueil de leçons de choses.—Nouveau livre actuellement sous presse.—Comptes rendus de la distribution des prix et des diplômes aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices de l'école normale Laval.—L'égoïsme.—Pensée Pédagogique.—Annonces.

AVIS

Le prochain numéro de l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE paraîtra le premier septembre prochain, après les vacances.

Conférence d'instituteurs

La prochaine réunion des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval aura lieu le 29 d'août prochain, au lieu ordinaire, à 9½ heures A. M.

On procédera à l'élection des officiers pour l'année courante ;

Le Rév. M. l'abbé Lasfargues et M. Frève donneront chacun une conférence, et M. Lacasse parlera sur le sujet de discussion suivant :

Quels sont les meilleurs moyens de créer l'émulation parmi les élèves.

Actes Officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil, en date du 9 juin courant (1885), de nommer M. L. H. Tibbets, comme membre du bureau des syndics dissidents de "Stukely Nord," comté de Shefford, en remplacement de A. T. Lawrence, absent d'une manière permanente de la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 9 juin courant (1885), de nommer M. Daniel Allen, de Waterloo, membre du bureau d'examineurs de la division protestante de "Bedford," en remplacement de S. A. Fisher, écuyer, M. P., qui a résigné; et aussi de nommer le Révd. Joseph Allard et le Révd. F. J. B. Allnatt, B. D., membres du bureau des examinateurs de la division protestante de Québec.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en Conseil, en date du 9 juin courant (1885), de détacher de la municipalité de "Ristigouche," comté de Bonaventure, et d'ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de "Sellarville," le territoire borné comme suit: à l'ouest par "Saint Laurent de Métapédia," au sud par la "Rivière Ristigouche," à l'est par la ligne est du lot No. 13, occupé par M. Black.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en Conseil, en date du 9 juin courant (1885), de détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de "Saint-George de Cacouna," dans le comté de Témiscouata, le village du même nom, dans le même comté, et l'ériger en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qu'il a comme municipalité rurale.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en Conseil en date du 5 juin courant (1885), d'annexer à la municipalité scolaire de Saint-Prime, dans le comté de Chicoutimi, tous les lots depuis le No. un jusqu'au No. dix inclusivement, des rangs cinq et six du canton de "Ouatouchouan," et tous les lots depuis le No. un jusqu'à la Rivière à l'Ours, des rangs cinq et six du canton "Ashuapmouchouan," dans le dit comté, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en Conseil en date du 5 juin courant (1885), d'ordonner que les lots Nos. 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140 et 141, des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de "Longueuil," soient détachés de la municipalité de la "ville" de Longueuil, dans le comté de Chambly, et annexés pour les fins scolaires, à la municipalité de la "paroisse" de Longueuil, dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS D'ANNEXION.

Annexer pour les fins scolaires à Sainte-Sophie de Levrard, dans le comté de Nicolet, toute cette partie de Saint-Pierre-les-Becquets, dans le même comté, qui a été annexée à Sainte-Sophie de Levrard, par proclamation de 20 avril courant (1885).

PÉDAGOGIE

CONGRÈS SCOLAIRES

C'est avec un bien vif plaisir que nous publions ci-après le compte rendu d'un congrès pédagogique tenu à Embarras, comté de

Russell, dans la Province d'Ontario, le 27 février dernier, par des instituteurs Canadiens-français.

Ayant eu nous-même l'avantage, il y a trois ans, d'assister à une de ces intéressantes réunions, nous sommes déjà en pays de connaissance, et nous avons eu le plaisir de serrer la main à la plupart des messieurs qui ont pris part aux travaux de ce congrès.

L'importance des matières qui ont été traitées et les connaissances pédagogiques dont ont fait preuve M. l'inspecteur Duford, MM. Guibord, Boulton, Lachance, Boileau et Rochon, démontrent à l'évidence que nos confrères français de la Province sœur ne restent pas inactifs; qu'au contraire, ils marchent d'un pas rapide dans la voie du progrès.

À en juger par le rapport ci-dessous, tous les sujets ont été traités de main de maître, et la manière intelligente dont les choses ont été faites mérite les plus grands éloges.

Nous sommes très sensible à la mention bienveillante que nos confrères de là-haut, ont faite au sujet de *L'enseignement primaire*. Nous profitons de l'occasion pour les assurer que nous nous ferons toujours un grand plaisir de publier toutes les communications qu'ils voudront bien nous transmettre.

Nous devons nos plus sincères félicitations au Révérend M. Guillaume, à MM. Boileau et Duford pour la justesse qu'ils ont montrée dans l'appréciation de la méthode phonique. En effet, cette méthode, introduite parmi nous en 1873, par le regretté M. Lagacé, et approuvée par le Conseil de l'instruction publique, a déjà porté ses fruits, tant dans la réforme de la prononciation, que dans la facilité qu'elle offre pour l'enseignement rapide de la lecture; et les paroles de M. l'inspecteur Duford indiquent qu'il veut l'introduire dans toutes les écoles soumises à son contrôle.

Mais, cette méthode, si bien accueillie par la population française de la Province d'Ontario, rencontre par-ci par-là de grands obstacles parmi nous; elle doit compter avec l'ignorance, la routine et les préjugés. Qu'on en juge plutôt par la résolution suivante,

passée à l'unanimité par les commissaires de St... (taisons le nom par respect pour les nombreux amis que nous comptons dans cette paroisse), le huit mars dernier.

« Résolu unanimement :

« Vu certaines plaintes faites contre le mode d'enseignement donné à l'école modèle et élémentaire (1) de l'arrondissement no 1, que le secrétaire notifie M....., instituteur, de vouloir bien ne pas changer la manière d'épeler et de prononcer, telle qu'en usage par le passé, afin que les élèves n'éprouvent pas de retard par l'introduction de la prononciation dite française.»

Veuillez bien, chers lecteurs, lire, relire, et conserver ce chef-d'œuvre de l'ignorance et de la stupidité, car ce n'est pas de si tôt qu'il vous sera donné d'en rencontrer de semblable.

Il nous fait peine cependant de voir accolé à cette pièce ridicule les noms d'une couple de personnes intelligentes qui ont coutume de savoir mieux faire les choses.

Aussitôt que MM. les commissaires ont eu résolu : on ira a été donné aux Dames de la Charité, qui dirigent avec talent et succès le convent, à l'instituteur de l'école modèle et à toutes les institutrices de la paroisse, de se conformer à cette précieuse décision.

Nous aimons à informer les personnes que la chose concerne, que cette fameuse résolution n'a de valeur que le ridicule qu'elle jette sur ses auteurs, et qu'elle ne les oblige en rien : comme par le passé, elles peuvent employer la méthode phonique, puisque cette excellente méthode est approuvée par le Conseil de l'Instruction publique et est en usage dans nos écoles normales.

Nous reviendrons sur ce sujet une autre fois.

(1) Cette école est dirigée par un des élèves les plus distingués qu'ait fournis l'école normale Laval

Troisième Congrès Pédagogique des instituteurs Français des comtés de Prescott Russell

Ce congrès a eu lieu le 27 février 1885 à Embrun, comté de Russell.

Étaient présents : Le Rév. M. Guillaume, curé d'Embrun ;

M. O. Dufort, inspecteur des écoles françaises des comtés de Prescott Russell.

MM. les instituteurs E. Rochon, O. Guibord, F. X. Lachance, J.-B. Boulton, H. Pâquet, J. Mesnard, A. Archambault, S. Delorme, A. Lalonde, F.-S. Boileau etc. ; Les dames et demoiselles institutrices Z. Pâquet, Ph. Héry, E. Proulx, A. Thivierge, L. Baune, H. Boudrias, J. Robert, S. Duhamel, C. Dufort, E. Emard, Patenaude, etc...

Sur proposition de M. l'Inspecteur Dufort, le Rév. M. Guillaume fut élu à la présidence de l'assemblée, et M. F. Boileau secrétaire.

Les sujets traités ou discutés ont été entre autres les suivants : 1^o Une leçon de choses, 2^o Méthode de lecture, 3^o La géographie enseignée aux enfants, 4^o L'enseignement de la grammaire française, 5^o Une leçon d'arithmétique.

I. *Une leçon de choses.*—M. O. Guibord amène une classe d'enfants, et, en présence de l'assemblée, leur donne une leçon de choses intitulée : *une bouchée de pain*. Par des questions habilement posées, il les amène à découvrir ce qu'ils n'avaient jamais considéré, à observer ce qu'ils n'avaient jamais observé, et même à formuler des définitions.

Une première question étant faite, plusieurs autres s'ensuivaient naturellement, celles-ci dictées par les réponses mêmes souvent naïves des petits philosophes. Fallait-il relever une incorrection, redresser un jugement erroné, procéder davantage dans l'observation ou la connaissance d'une vérité ? toujours la question bienveillante, quelquefois intentionnellement naïve, forçait doucement les jeunes intelligences à observer mieux, à envisager le sujet sous de nouvelles faces, à découvrir de nouveaux rapports, afin d'arriver à des conclusions exactes.

Que de choses instructives et touchantes dans ce sujet, *une bouchée de pain* ! Quel parti avantageux à tirer de semblables leçons, lorsque le maître s'y entend et qu'il aime sa noble profession !

Ces élèves que M. Guibord instruisait, il les voyait pour la première fois, puisqu'ils n'étaient pas les siens ; et par conséquent il ne pouvait les avoir préparés d'avance. Aussi provoqua-t-il nos applaudissements lorsque, sans difficulté, et procédant du connu à l'inconnu, il les amena à des considérations d'un ordre plus élevé, à exprimer par exemple qu'ils doivent beaucoup de reconnaissance à Dieu, à leurs bons parents, à la société entière dont ils font eux-mêmes partie.

M. l'inspecteur Dufort ayant invité les maîtresses et les maîtres à faire librement leurs remarques ;

M. Boulton suggéra que dans les leçons de choses, le mieux serait d'apporter, de mettre sous les yeux des enfants, les objets mêmes qui font le sujet de la leçon.

M. Lachance approuva fortement l'usage des leçons de choses. Il soutint encore que, quoique cette pratique n'ait pas toujours été aussi prônée qu'elle l'est aujourd'hui, elle n'est cependant pas nouvelle. Tout instituteur habile, comme les bonnes mères de famille, n'a jamais manqué d'y recourir. M. Lachance appuya principalement sur l'importance qu'il y a de se servir de ces leçons chaque fois que l'occasion s'en présente, pour inspirer aux élèves des sentiments religieux.

M. Boileau abonda dans le sens de MM. Lachance et Dufort, et dit que les leçons de choses sont un des meilleurs moyens que l'instituteur ait à sa disposition pour initier les élèves aux notions de la religion, de l'honneur et du patriotisme. Il est d'avis que quel que soit le sujet traité, on peut toujours en tirer une leçon morale quelconque.

M. l'inspecteur Duford recommande les leçons de choses comme indispensables à toute école, si on veut que cette école, soit digne d'être réputée bonne. Il insiste à ce qu'on ne perde pas de vue que le but des leçons de choses, tout en instruisant, est de déve-

lopper l'intelligence et l'esprit d'observation, et même d'inspirer le goût de l'étude et de la science. C'est ainsi qu'on n'oubliera pas, entre autres, les points suivants :

1^o Ne pas être trop long dans les explications ; 2^o Procurer la vue même des objets expliqués, afin de mieux faire remarquer la forme, la couleur et les autres propriétés physiques, comme l'élasticité, etc. 3^o écrire sur le tableau noir les bonnes réponses des élèves ; 4^o ne pas adresser aux enfants des questions auxquelles on sait d'avance qu'ils ne pourront répondre ; 5^o Profiter de leurs réponses pour corriger leur langage et les accoutumer à s'exprimer convenablement.

M. Boileau assumait la tâche d'exposer la méthode phonique de lecture, ou ce qui est peut-être à peu près la même chose, la méthode par émission des sons.

Le Rév. M. Guillaume félicita le conférencier d'avoir fait de cette méthode une explication si lucide et en même temps si complète. Il ajouta qu'en effet c'est bien là le système rationnel d'enseigner la lecture aux enfants. Ancien instituteur lui-même, il a pu ailleurs en constater les bons résultats ; et il ne fut pas peu surpris quand, à son arrivée au Canada, il vit que cette méthode y était si peu en usage.

Quant à M. l'inspecteur, il engage fortement tous les maîtres et maîtresses de son district à substituer au plus tôt cette méthode à l'ancienne méthode d'épellation. Il laisse entrevoir que cette dernière devra assez prochainement être mise de côté et que l'autre sera rendue obligatoire.

III. *Une leçon de géographie par M. E. ROCHON, instituteur à Curran.* Une douzaine de jeunes élèves de l'école d'Embrun sont présents, ayant leurs ardoises ou leurs cahiers. Le maître est au tableau noir.

M.—Eh bien ! mes amis, nommez-moi donc cette grosse boule, que nous habitons tous. Je présume que ce n'est pas le soleil ni la lune.

E.—C'est la terre.

M.—Très bien, mais quelle en est la forme ?

E.—Elle est ronde.

M.—C'est encore bien. Eh ! puisqu'il en

est ainsi, la terre (le maître montrant un disque de carton) ressemblerait-elle à ce carton ? comme vous voyez, ceci est rond.

E.—Non, monsieur, la terre est ronde comme une boule.

M.—(tenant une pomme dans l'autre main) —Lequel de ces deux objets ressemble le plus à la terre ?

E.—C'est la pomme.

M.—Regardez maintenant la figure que je vais tracer sur ce tableau noir.....Qu'est ceci ?

E.—Une boule.

M.—Qu'ai-je voulu représenter par cette boule ?

E.—La terre.

M.—Représentez-moi la terre sur votre ardoise ou sur votre papier.

Puis après quelques explications étremlées de questions et de réponses, les élèves, les uns au tableau noir, les autres sur l'ardoise, tracent l'équateur, les cercles polaires, les tropiques, des parallèles, des méridiens. Ils indiquent aussi la position des points cardinaux. Passant ensuite à un autre genre de faits, maître et élèves décrivent des Océans, des continents, des baies, des lacs, des rivières, des caps, des îles etc., etc.

Quelquefois l'explication ou la définition précède le tracé ; tantôt le tracé a la préséance. C'est suivant le besoin du moment.

Ainsi l'on voit que l'excellente méthode de M. Rochon est non seulement intuitive, mais qu'elle consiste encore à amener les élèves à représenter les différents faits de la géographie physique, à les dessiner au fur et à mesure qu'ils sont enseignés.

S'agit-il d'apprendre la géographie d'une contrée en particulier, immédiatement on en trace les contours. Est-il question aussi, par exemple, du fleuve St. Laurent, on fait un fleuve St. Laurent sur l'ardoise, sur le papier ou sur le tableau noir. Le premier essai est nécessairement imparfait, même plus ou moins grossier. On se contente cette fois d'indiquer la direction générale du cours d'eau, ce qui peut se faire par une ligne presque droite. Plus tard la copie devient de plus en plus fidèle, jusqu'à ce qu'on arrive

à indiquer et à localiser les comtés, les villes et autres places d'importance qui sont situées sur les rives de ce fleuve.

Interrogé par M. Boileau, M. Rochon répond qu'il est utile de donner aux enfants des cartes géographiques à copier, ce qui peut leur tenir lieu de devoir. Puis lorsque les élèves sont parvenus à faire une copie assez exacte d'une carte particulière, ils doivent s'efforcer de la reproduire de mémoire.

M. l'inspecteur Dufort est d'opinion que les débutants devraient commencer l'étude de la géographie par celle du lieu natal. Que les élèves décrivent la maison, l'emplacement de l'école, le village, ses environs, les accidents qui s'y trouvent ; qu'ils en indiquent la position relative aux points cardinaux ; qu'après avoir appris la géographie du canton, ils apprennent celle du comté, et l'on s'apercevra alors que ces élèves auront fait un pas comparativement immense. Car, en effet, les difficultés que les jeunes intelligences ont à comprendre les faits de la géographie se trouvent aplanies.

IV. *La grammaire enseignée aux commençants.*—M. Lachance, instituteur à St. Albert de Cambridge a bien traité le sujet. On commence en quelque sorte à apprendre la grammaire dès qu'on commence à parler. Les enfants font à leur insu les accords réclamés par la grammaire et ses règles, et cela, même avant d'avoir appris à lire.

À l'école, l'étude de la grammaire doit commencer simultanément avec l'étude de la lecture. Il faut aussi nécessairement habituer les enfants à bien prononcer les sons, les mots, soit quand ils lisent, soit quand ils récitent, comme aussi chaque fois qu'ils répondent aux questions du maître ou qu'ils parlent entre eux. Il est très bon de leur faire écrire par cœur leur leçon de lecture ainsi que des petites dictées. Cette pratique a d'ailleurs l'avantage d'inculquer insensiblement les notions de l'orthographe usuelle.

Pour ce qui est de l'enseignement proprement dit de la grammaire, M. Lachance est d'opinion qu'il doit débiter par l'étude de la proposition et de la phrase. Pourquoi ne pas tout d'abord faire comprendre aux

enfants la nature d'une phrase? Rien ne s'oppose à ce qu'un enfant sache en distinguer les principales parties avant de savoir toutes les règles grammaticales concernant le nom, l'adjectif, etc.

Enfin, n'oublions pas qu'il nous faut plus d'exemples que de longues explications, plus de pratique que de théorie, et que la pratique doit même précéder la théorie.

M. l'inspecteur Dufort, de son côté, est depuis longtemps convaincu que les enfants doivent étudier la proposition ou la phrase dès le commencement. Il constate que plusieurs maîtres et maîtresses de son district, suivant en cela ses conseils, ont adopté cette excellente pratique.

Il conseille aussi fortement, qu'on se serve beaucoup du livre de lecture pour expliquer aux élèves les règles de la grammaire et les leur faire appliquer. Puis faisant venir devant lui quelques enfants de l'école du village, il nous donne, séance tenante, un exemple de sa manière de procéder.

V. M. J. F. Boulton donne une leçon d'arithmétique à une douzaine d'élèves; ces derniers se servant de leurs ardoises, le maître étant au tableau noir.

Les faits qui ressortent de cette leçon sont : explications courtes et très peu nombreuses, les élèves mis à leur aise, et leur émulation stimulée.

Après M. Boulton, quelques instituteurs prirent la parole sur le même sujet, et une discussion s'en suivit, à laquelle prirent part, entre autres, MM. Dufort, Rochon, et Lachance.

M. Dufort envoya des enfants au tableau noir et les y fit travailler. On ne peut mieux s'y prendre qu'il ne le fit pour démontrer pratiquement ses idées. C'est ainsi que M. Dufort nous fit plusieurs suggestions qui ne manqueront pas de porter leurs fruits.

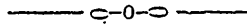
M. l'inspecteur lut ensuite le rapport de notre dernier congrès pédagogique qui eut lieu à Alfred, le 7 mars 1884.

Sur proposition de M. F.-X. Boileau, appuyée par M. F.-X. Lachance, l'assemblée vota des remerciements à L'ENSEIGNEMENT

PRIMAIRE de Québec, qui a déjà avec tant de bienveillance publié ce rapport, et qui a parlé avec éloges de nos réunions.

La journée se trouvait déjà bien remplie, mais elle n'était pas finie. Après le souper, et à la suite de quelques instants de repos, nous nous rendîmes de nouveau à la maison d'école, convertie pour la circonstance en un salon de théâtre. Par les soins de M. Boulton et de quelques autres instituteurs, il y eut une soirée littéraire et musicale. La salle était comble. Ici encore notre infatigable inspecteur, M. Dufort, nous fit, au sujet de l'éducation, une causerie intéressante, élaborée avec soin et tout à fait pratique. Elle mériterait d'être reproduite en son entier. Comme ce compte rendu est déjà trop long, j'en remets l'analyse à une époque ultérieure.

F. X. BOILEAU.



RECUEIL

DE

LEÇONS DE CHOSES



Tel est le titre d'un livre que nous offrirons dans quelques jours à nos confrères les instituteurs.

Depuis plus de vingt-cinq ans, les hommes les plus compétents, les plus zélés, les plus avides de voir progresser l'instruction publique, se sont efforcés de propager les leçons de choses dans les écoles. Nommons entre autres, les honorables MM. Chauveau et Ouimet, Mgr de Rimouski, l'Honorable Conseil de l'instruction publique, etc.

Malgré tous les efforts qu'ont faits ces vrais amis de la jeunesse canadienne pour introduire et propager un enseignement si fructueux, un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices n'ont pas cru devoir tenter l'essai, et ces leçons, si utiles et si propres à développer l'intelligence des enfants, ont été négligées dans la plupart de nos écoles. Ce n'est que dans ces dernières années que, grâce à un ordre formel du Conseil

de l'Instruction publique, on en donne quelques-unes, ça et là.

La raison que l'on donne de cette quasi abstention, c'est qu'il n'y a encore aucun ouvrage spécial sur le sujet.

Cette objection ne manque assurément pas de vérité, car pour l'instituteur capable, compétent, muni de tous les ouvrages spéciaux, il faut au moins une heure de préparation pour donner convenablement une de ces leçons.

Par conséquent, une jeune institutrice, qui ne connaît la chose que de nom, est absolument incapable de s'aventurer dans cette voie. C'est pourquoi nous ne craignons pas d'affirmer que le manque de livre a été jusqu'ici le plus grand obstacle qui se soit opposé à la propagation des leçons de choses.

Il est bien vrai que depuis cinq ans nous en avons publié de temps en temps dans notre *Journal*, mais il n'y avait que nos abonnés qui en profitaient, et encore n'étaient-ce que des sujets disparates.

Nous nous sommes enfin décidé de combler cette lacune, en publiant un livre où nous avons réuni tous les sujets que nous avons traités, en en ajoutant un grand nombre d'autres. Nous avons mis ensemble les choses de même espèce, afin de former un tout à peu près complet.

Le volume, grand In-12, contient soixante-douze leçons en 360 pages.

Nous espérons que tous ceux qui ont à cœur le progrès de l'Instruction publique en ce pays l'accueilleront favorablement, et nous accorderont leur bienveillant concours, pour nous aider à le propager dans les écoles.

Nous reproduisons ci-après la préface de cet ouvrage, et la note pédagogique qui l'accompagne.

PRÉFACE

La question des leçons de choses n'est plus à discuter ; tout le monde en reconnaît l'importance. Il n'est personne aujourd'hui qui ne sache qu'elles sont un des plus puissants moyens éducatifs que puisse employer la classe enseignante, puisqu'elles ont pour but la culture simultanée de toutes les facultés intellectuelles de l'enfant.

En effet, au moyen des leçons d'intuition, toutes les opérations de l'esprit se développent, se fortifient par des exercices convenables et à leur portée, tandis qu'elles s'affaiblissent et se fatiguent par des sujets en dehors de leur sphère.

Les derniers rapports des inspecteurs d'écoles constatent que les leçons de choses commencent à s'introduire dans presque toutes les écoles ; mais un grand obstacle à leur propagation, c'est le manque d'un ouvrage spécial sur le sujet.

C'est pourquoi nous avons cru qu'en remplissant cette lacune, nous rendrions à la cause de l'éducation un service réel.

A cet effet, nous avons réuni dans ce volume toutes les leçons de choses que nous avons publiées dans *l'Enseignement primaire* depuis cinq ans, auxquelles nous avons ajouté un grand nombre d'autres puisées ailleurs.

Voici la provenance de ces leçons ; deux appartiennent à Mgr de Rimouski : *Le sucre d'érable* et *le castor* ; une à M. Frève : *La plume* ; une à M. Magnan : *Le lion* ; un grand nombre sont de nous, et les autres ont été empruntées à *l'Education*, à *l'Instruction primaire*, à *l'École primaire de Huy* et au livre de M. *Mouzon*.

Puisse ce moleste travail obtenir l'assentiment de nos confrères, et remplir le but que nous nous proposons !

NOTE PÉDAGOGIQUE

Les leçons que nous offrons aux instituteurs et aux institutrices ne sont pas classées par ordre de difficulté, attendu que, pour cela, il aurait fallu faire un mélange de sujets tout à fait disparates. C'est pourquoi nous avons préféré réunir ensemble les choses de même espèce, laissant à chacun le soin de choisir les plus faciles pour les commençants, et les autres pour les élèves les plus avancés, si l'on donne ces leçons à chaque division séparément. Mais le meilleur moyen, c'est de les faire à toute la classe à la fois. Dans ce cas, on questionne les petits sur les parties les plus faciles, et les grands, sur celles qui offrent quelque difficulté. Tous les mots techniques doivent être expliqués, écrits au tableau et appris par les élèves. Chaque leçon fournira un sujet

de composition pour les élèves avancés et un récit oral pour les petits.

Au moyen de ce *Recueil*, le maître pourra, en quelques minutes, se mettre en état de donner une bonne leçon de choses, qui, sans ce secours, lui aurait demandé de longues heures de préparation.

L'instituteur doit toujours avoir en main l'objet, ou une image de l'objet dont il parle. S'il ne l'a pas, qu'il le dessine de son mieux sur le tableau ; autrement ce ne sera pas une leçon d'intuition.

Il ne faut pas donner de ces exercices trop souvent, ni les faire trop longs. Deux ou trois par semaine suffisent amplement ; et ceux que nous donnons peuvent quelquefois se diviser en deux ou trois leçons, selon le cas. Quant aux autres règles à appliquer, on pourra suivre, avec beaucoup d'avantage, les conseils que donne sur ce sujet Mgr de Rimouski, dans son excellent *Traité de Pédagogie*.

DISTRIBUTION DE PRIX

Le 22 courant, à 7½ heures P. M., a eu lieu la distribution des prix, des médailles et des diplômes aux élèves-instituteurs de l'école normale Laval.

La salle était littéralement encombrée et la séance a été des plus intéressantes, comme on pourra en juger par le programme suivant qui a été rempli avec beaucoup de grâce et d'habileté.

PROGRAMME

1. *Marche de Tannhauser* (duo de piano). WAGNER
2. *Le chemin du devoir* (chœur).....DE GLIMES
3. Distribution de prix.
4. *L'empereur Joseph II et le sergent*.
M. J. THIBAudeau
5. *Chant du bivouac* (chœur).....KUCKEN
6. Distribution de prix.
7. *Thoughts of thee* (piano).....GIEBEL
8. *Les chats en société de commerce*.VIENNET
M. A. MARCOUX
9. Distribution de prix.
10. *Christophe Colomb* (chœur).....DAVID
11. *La misère*..... ARMAND MARRAST
M. C. E. AUGER

12. *Les lapins* LENERT
M. J. E. ARSENEAU
13. *Toccatelli*.....DAVID
(Solo de piano exécuté par M. Dussault, ancien élève.)
14. Diplômes et Médailles.
15. *Chant National* (chœur)..... LAVALLEE
16. Remercements.

M. Auguste Marcoux, qui avait déjà, l'année dernière, déclamé avec beaucoup de succès : *Le dormeur de Louis Veillot*, n'a pas moins bien réussi cette année à rendre : *Les chats en société de commerce, par Viennet*.

MM. Thibeaudeau, Auger et Arseneau se sont aussi fort bien acquittés de leur tâche.

Les prix d'excellence ont été obtenus, dans l'académie, par M. C. Edward O'Ryan ; dans la première division par MM. Joseph Thibeaudeau et Joseph-Edouard Arseneau, et dans la seconde division, par MM. Joseph Perron et Joseph Tremblay.

Le prix du Prince de Galles a été mérité par M. Joseph Thibeaudeau ; la médaille Lansdowne, pour la lecture à haute voix, par M. Auguste Marcoux. La médaille Ouimet, qui est décernée à l'élève qui a fait le plus de progrès, a été méritée par M. Cléophas Saindon.

La collation des diplômes a été faite dans l'ordre suivant :

Diplômes d'écoles académiques.

MM. C. Ed. O'Ryan ; Jean Simard ; George Jos. Gagnon ; Fabien Gauthier ; Auguste Marcoux ; Frs. Chavigny de Lachevrotière ; Solomon Giguère.

Diplômes d'écoles modèles.

MM. Joseph T. Thibeaudeau ; Joseph E. Arseneau ; J. O. Philéas Carrier ; Louis J. J. Belleau ; S. Joseph Bessette ; Nérée Tremblay ; R. Honoré Guillemette ; Joseph Gariépy ; F.-X. Henri Simard ; J. H. P. Léo Cayouette ; E. St. George Legendre ; P. J. C. Arthur Smith ; John McCullen.

Diplômes d'écoles élémentaires.

MM. Charles Fillion ; Joseph Perron ; Joseph Tremblay ; C. Edouard Auger ; Cléophas Saindon ; Joseph M. Doré ; F.-X. Bouchard ; Joseph

Aram Tremblay ; L. A. Napoléon Caron ; F. S. Alfred Casgrain ; G. T. Edgar Duberger ; George Hamel ; Arthur Patoine.

Après la distribution des diplômes et le *chant national*, rendu avec beaucoup de justesse par un chœur composé d'élèves de l'institution, et habilement dirigé par M. Gustave Gagnon, M. Fabien Gauthier lut avec beaucoup de sentiment le discours d'adieu suivant :

Monsieur le Surintendant,

Mesdames et Messieurs,

Le travail, les conseils, les exemples ont mûri nos jeunes années. Rendus au seuil de cette maison bénie, qui a été pour nous la source de tant de bienfaits, ne pouvant retourner en arrière, et flottant, en face de l'avenir, entre l'espérance et la crainte, nous sentons toute la responsabilité qui nous incombe devant Dieu et devant les hommes. Dépositaires de leçons précieuses, nous avons à les mettre en pratique pour le bien de la religion et de la patrie. Formés par des mains habiles et dévouées, nous avons à répondre de l'enfance et de la jeunesse qu'on voudra bien confier à nos soins. La tâche est immense, et justifie, croyons-nous, la solennité du départ. L'élite de la société de Québec veut bien le rehausser en l'honorant de sa présence et de ses suffrages. Cette sympathie, Mesdames et Messieurs, permettez-nous de le dire hautement, nous touche au-delà de toute expression. Elle est pour nous une garantie de succès et un puissant encouragement dans notre nouvelles carrière. Le navigateur déploie ses voiles avec plus d'assurance et affronte plus gaîment les dangers de l'Océan, sous les yeux de parents et d'amis qui, le contenant du regard et du geste, lui souhaitent un heureux voyage. Comme lui, le cœur un peu gonflé des larmes du départ, l'âme toute pénétrée de la plus vive reconnaissance, nous vous disons : *Merci*. Que vos souhaits et vos vœux s'accomplissent !

Vous le savez et nous tenons à remercier publiquement les citoyens de Québec pour la part qu'ils ont prise à notre trop juste douleur. L'année scolaire qui vient de s'écouler nous a abreuvés de deuil et de regrets. Au mois de décembre dernier, l'école normale Laval perdait un de ces

hommes précieux qui sont l'honneur de leur race et les fermes soutiens des institutions qu'ils dirigent. Il s'agirait peu à l'inexpérience de notre âge de risquer une appréciation quelconque, mais les juges les plus compétents ont prévu heureusement les vœux de nos cœurs. Permettez-nous de soulager nos âmes, en nous faisant l'écho reconnaissant des voix les plus autorisées.

M. l'abbé Pierre Lagacé, a fait sa marque dans les sciences et les arts. A une érudition sérieuse, il joignait un jugement sûr et une délicatesse de procédés justement appréciée du public instruit de la province. Modèle du prêtre fervent, professeur habile autant qu'expérimenté, directeur sage et prudent, homme d'ordre et de devoir dans toute la force du terme, il a su donner à l'école normale Laval une impulsion efficace vers le véritable progrès. La beauté de notre langue française a trouvé en lui un admirateur dévoué, et l'art de bien dire lui doit, en grande partie, les progrès qu'il a faits en notre pays depuis bientôt douze ans. La Providence l'a arraché aux travaux qui avaient absorbé l'activité de ses quatorze dernières années. Nous avons joui des derniers chants du cygne. Aussi le coup de foudre qui l'a frappé n'a pu l'atteindre qu'en brisant les fibres les plus délicates de nos âmes. Son souvenir restera vivace dans nos cœurs, et sera toujours un motif puissant pour nous maintenir dans la voie de l'honneur et de la vertu.

Monsieur le surintendant, permettez-nous de vous remercier de votre sollicitudo et de votre dévouement à la cause des écoles normales. Nous ne bénéficions pas de vos labeurs sans vous en conserver une éternelle reconnaissance. Vous nous avez appris à compter sur votre zèle comme sur vos lumières ; et cette pensée, en illuminant notre départ, nous donne un nouveau courage pour affronter les incertitudes de l'avenir,

M. le principal et MM. les professeurs, votre dévouement, vos exemples et vos leçons ne pouvaient nous laisser insensibles. Vous nous avez faits ce que nous sommes, et si nous avons quelques succès, vous en êtes, après Dieu, les premiers auteurs. Nous n'essaierons pas de vous exprimer notre gratitude, notre parole lui serait par trop inégale. Vous avez droit de compter sur nos

œuvres. Puisse le ciel les rendre dignes de ceux qui ont été tout à la fois nos maîtres et nos modèles."

M. le Surintendant prit alors la parole, et, en quelques mots bien sentis, exprima tout le plaisir que lui avait procuré cette véritable fête de la jeunesse. Il félicita les nouveaux lauréats de leurs succès, leur fit voir tout le bien qu'ils pourraient faire dans leur nouvelle carrière, ne leur cachant pas non plus les difficultés qu'ils auraient à rencontrer.

Il fit l'éloge du regretté M. Lagacé et souhaita avec délicatesse la bienvenue à son digne successeur, M. l'abbé Bégin.

Il termina en conseillant aux futurs instituteurs d'être toujours soumis et dociles envers les autorités religieuses et civiles, de faire tout en leur pouvoir pour vivre en parfaite harmonie avec les communautés religieuses enseignantes. Cette harmonie, dit-il, produira une heureuse émulation qui bénéficiera à la cause de l'instruction publique.

Le *God save the Queen* vint terminer la séance et l'on se sépara satisfait d'avoir passé une aussi agréable soirée.

SEANCE SCOLAIRE

Aujourd'hui, 22 courant, à 10 heures, a eu lieu, au couvent des Dames Ursulines, la distribution des prix et des diplômes aux élèves institutrices de l'école normale Laval.

La séance a été présidée par l'honorable M. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique.

L'auditoire, composé de plusieurs membres du clergé, des parents des élèves et de l'élite de la société de Québec, était très nombreux.

Ces fêtes de la jeunesse ont toujours pour nous un bien vif attrait. Elles nous rappellent nos jeunes années, hélas, trop vite écoulées : Elles nous reportent à cette époque, où, entourés de joyeux compagnons, dont plusieurs sent déjà descendus dans la tombe, la folle du logis se berçait des plus beaux rêves qui ne se sont jamais réalisés.

Inutile de dire que les demoiselles de l'école normale ont, cette année, avantageusement rivalisé avec leur devancières.

Toutes celles qui ont figuré dans le volumineux programme suivant, se sont très bien acquittées de leur tâche.

PROGRAMME

1. Marche joyeuse (piano)Freeman
2. *Tannhauser* (chœur)..... Wagner
3. Le parasite congédiéCapelle
Mlle Lindsay
4. Distribution de prix.
5. *Ida la Chevière*..... Yvan Glogol
Mlle A. Barry
6. Le baiser d'une mère (devoir de Mlle Berthe Dubé).
7. Si j'étais roi (piano).....Vilbac
8. *L'eau qui dort*.....Eugène Manuel
Mlle J. Bédard
9. *La Dame blanche* (chœur)Boieldieu
10. *Who will save?*..... * * *
Mlle Moore
11. Distribution de prix.
12. *L'enfant*..... * * *
Mlle A. Beaulieu
13. Une page de mon journal (devoir de Mlle Bédard).
14. Chœur des Chasseurs.....Weber
15. La leçon retenuePons de Verdun
Mlle T. LeBel
16. Chanson créole (piano).....Ketterer
17. Le secret de bébé.....Provansal
Mlle Dutil
18. *Lohengrin* (chœur)Wagner
19. Excursion à la cabane à sucre (devoir de Mlle A. Vézina).
20. Le perroquet de Madame Ratapol..... * * *
Mlle E. Cloutier
21. Diplômes et Médailles.
22. *La Cigale et la Fourmi* (chœur)..... Moreau
23. Remerciements (composition de Mlle E. Turcotte).

God save the Queen.

La déclamation, et surtout la pureté de la prononciation a été remarquables.

Que le nouveau principal, M. l'abbé Bégin veuille bien nous permettre de le féliciter d'avoir continué l'œuvre si bien commencée par son digne prédécesseur.

Bien que toutes les élèves aient montré beaucoup d'habileté dans leurs différents rôles, on

nous permettra de mentionner d'une manière toute spéciale, Mesdemoiselles Beaulieu, Bédard et Cloutier. On ne saurait mieux rendre les morceaux qu'elles ont déclamés.

Comme on peut le voir, le programme était très varié. C'était une succession de morceaux de déclamation, de musique, de chœurs, puis de distribution de prix.

Le prix d'excellence, dans la première division, a été remporté par Mlle Emélie Turcotte, de Saint-Jean, Ile d'Orléans, et le second, par Mlle Catherine Thibault.

Dans la seconde division, le premier prix d'excellence a été mérité par Mlle Rose-Alma Barry de Québec, et le second, par Mlle Malvina Chabot, de Saint-Charles.

Voici, dans l'ordre où ils ont été distribués, la liste des diplômés modèles et élémentaires :

Diplôme pour école modèle :—Mesdemoiselles Emélie Turcotte, Catherine Thibault, Berthe Dubé, Alix Vézina, Robélia Beaudet, Victoria Gingras, Cora Marchildon, Joséphine Bédard, Augustine Lacaire, Alice Francœur, Eugénie Lacroix, Emélie Dumond, Angéline Bélanger, Rose-Anna Beaudoin, Angéline Morissette, Joséphine Brousseau, Vitaline O'Ryan, Azilda Beaubien, Elodie Cloutier, Eugénie Blouin, Marguerite Moore, Azilda Roy, Mario-Louise Lindsay et Joséphine Barrette.

Diplôme pour école élémentaire, :—Mesdemoiselles Rose-Alma Barry, Malvina Chabot, Hélène Frenette, Mathilda—Urbina Poisson, Corinne Marquis, Alice Lacoursière, Lédia Desrosiers, Delvina Garneau, Ellen Berryman, Estelle Langevin, Clara Lambert, Vitaline Fournier, Thais LeBel, Georgina Gouin, Antoinette Héroux, Victorine Lelaidier, Mary Laroche-Blanche-Alvine Goulet, Eugénie Ouellet, Alma Lacombe, Clara Robichaud, Rosa Lapierre, Lucie Dutille, Alice Fortin, Exérille Beauchêne, Emma L'Heureux, Henriette Azilda Frasser, Léda Trachy, Emma Pinard, Anna McKnight, Mary Dubé et Marie Vézina.

Après la collation des diplômes, la médaille Ouimet fut donnée à Mlle Emma Pinard, la médaille Lansdowne à mesdemoiselles Azilda Beaulieu et Joséphine Bédard, et le prix du Prince de Galles à Mlle Emélie Turcotte. Mlle

Beaulieu lut, avec beaucoup d'émotion, le discours d'adieu, auquel M. le surintendant répondit avec tout l'apropos, la justesse, la précision que comportait la circonstance.

Cette séance, bien trop courte à notre gré, tant elle nous a intéressé, a rehaussé à nos yeux le mérite des professeurs et des élèves de l'école normale, et nous fait apprécier davantage le bien immense que cette institution procure à la cause de l'éducation. Ces jeunes institutrices, formées avec tant de soin, par des mains si habiles, ne peuvent manquer de rendre d'éminents services à la religion et à l'Etat.

Du Journal de Québec.

L'ÉGOÏSME

“ On n'est pas homme quand on n'aime que soi.”

FÉNELON.

I. Qu'est-ce que l'égoïsme? Un amour passionné de soi; un attachement exclusif à sa propre personne qui fait que l'on rapporte tout à soi. L'égoïste est barbare; il est la mort de la sociabilité et même de la politesse.

II. L'égoïste n'est donc pas seulement un être odieux: C'est encore plus un être déraisonnable. L'homme, en effet, est-il né pour vivre isolé? Peut-il se passer des bienfaits de la société? N'est-il pas, dès sa naissance, l'obligé de ses semblables?—Aussi, l'égoïste est-il toujours mécontent et triste; il devient une charge plus lourde encore à lui-même qu'aux autres.

III. La nature a voulu que nous fussions bons par cela même, qu'elle nous a faits hommes: l'égoïste désobéit donc à la loi de la nature et Fénelon a eu raison de dire: “ On n'est pas homme quand on n'aime que soi.”

Voici comment La Bruyère fait le portrait de l'égoïste:

“ Gnaton ne vit que pour soi, et tous les hommes ensemble sont à son égard comme

s'ils n'étaient point. etc." Voici quelques pensées que l'égoïsme a inspirées à divers écrivains : " L'égoïste mettrait le feu à la maison de son voisin pour faire cuire un œuf." (François Bacon)—

" Le passé est pour l'égoïste un vide, le présent un désert, et l'avenir un néant. L'égoïste remplit seul maussagement son cercle étroit, comme le limaçon sa coquille." (De Ségur).—L'égoïsme se resserre et la charité se répand." (Lamartine).

" Vieillir de jour en jour, plus triste,
Tel est le sort de l'égoïste. "

" L'égoïste est un monstre, et la mort salubre, N'enlève, en le frappant, qu'une charge à la terre."

Inspirer aux enfants une grande horreur pour ce vice et s'efforcer de leur faire aimer la vertu contraire, *la charité*.

—0-0-0—

PENSÉES PÉDAGOGIQUES

Instituteurs, vos élèves se recrutent en grande partie dans la classe travailleuse ; montrez-leur en toutes circonstances, le travail comme la source de tout bien ; la méthode et l'ordre comme les conditions de succès de tout travail.

* *

Il ne faut pas que l'élève obéisse en esclave : la promptitude de la soumission doit provenir de la persuasion que le maître a raison. L'instituteur doit donc expliquer les motifs de ses ordres, afin d'habituer l'élève à distinguer un ordre légitime d'un ordre arbitraire.

* *

Le *Jugement* est la faculté maîtresse de l'homme. La culture de toutes les autres facultés doit concourir à celle-là. Tout le régime intellectuel de l'école doit avoir pour but de développer le *bon sens*.

L'Absille de Bruxelles.

LA GRAMMAIRE LEVESQUE

APPROUVÉE ET RECOMMANDÉE PAR LE

Conseil de l'Instruction Publique,

LE 19 OCTOBRE 1881.

Prix à la douzaine.....\$0.84.

En vente chez tous les libraires, à Québec et à Montréal.

METHODE RATIONNELLE DE LECTURE

La méthode rationnelle de lecture est destinée aux commençants. Elle forme dix tableaux en tête desquels se trouvent des instructions pour le maître. L'usage de ces tableaux offre de grands avantages pédagogiques, surtout pour une classe nombreuse. Voici le moyen de s'en servir.

Les élèves réunis en groupes devant un tableau tiennent en mains le *Premier livre des enfants*, calqué sur cette méthode. Le maître leur donne les explications nécessaires et indique avec la baguette les éléments des mots de la leçon. Les élèves lisent ensuite ces mêmes mots dans leur livre, et chaque fois qu'ils échouent, il les ramène aux éléments sur le tableau.

Les tableaux sont imprimés en gros caractères afin que les élèves puissent les voir d'assez loin.

Chaque école devrait être munie de cette excellente série.

EN VENTE CHEZ

M. I. P. DERY, libraire,
RUE ST. PIERRE, NO. 40.

PRIX DE LA SERIE, \$1.00.

LIVRES CLASSIQUES

GRAMMAIRE DE LHOMOND

AVEC SYNTAXE

REVUE PAR J. B. CLOUTIER